

Séance ordinaire du conseil municipal du 6 juin 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 6 juin 2016 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Pascal Tremblay, Christian Goulet, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Est absent : monsieur le conseiller, Roland Clermont.

Sont également présents : messieurs Yvon Mousseau, directeur général et Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

2016-06-01

Adoption des procès-verbaux des séances des 2 et 18 mai 2016

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Michele Dawe

Que soient approuvés les procès-verbaux des séances tenues les 2 et 18 mai 2016. Les membres du conseil ayant reçu copie de ces documents avant la présente séance et ayant constaté leur fidèle transcription dispensent la greffière de leur lecture et les approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

De 19 h 32 à 19 h 36

Lors de la période de questions, il n'y a qu'une seule intervention.

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 30 mai 2016

La greffière dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 30 mai 2016.

2016-06-02

Demande de dérogation mineure - 159 rue Karyn

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *madame Claudia Généreux* ;

ATTENDU que la demande a pour but de construire, au 159 rue Karyn, un abri d'auto annexé au garage détaché qui déroge aux aspects suivants :

- la superficie d'implantation au sol de l'ensemble des bâtiments accessoires atteindra 14 % de la superficie du terrain, ce qui déroge au pourcentage maximal autorisé à l'article 4.3.2.1 du Règlement de zonage RRU2-2012, qui est de 10 % ;
- la pente du toit est de 13,5 %, ce qui déroge au pourcentage minimal exigé à l'article 4.3.2.1 du Règlement de zonage RRU2-2012, qui est de 20 % ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande, sous condition ;

ATTENDU que suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 159 rue Karyn, présentée par madame Généreux, à la condition toutefois, qu'aucune toile ne soit installée à l'abri d'auto, peu importe la saison.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-03

Demande de dérogation mineure - 65 rue Pierre

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *madame Thérèse Faubert Leblanc et monsieur Gérald Leblanc* ;

ATTENDU que la demande a pour but de régulariser, au 65 rue Pierre, l'implantation du solarium dont la marge de recul arrière est de 3,51 mètres au lieu de 7,5 mètres, ce qui déroge à l'article 3.4.1 du Règlement de zonage RRU2-2012 ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU que suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 65 rue Pierre, présentée par madame Faubert Leblanc et monsieur Leblanc.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-04

Demande de dérogation mineure - 270 rue Saint-Laurent

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *monsieur Georges Bonin pour madame Sylvie Éthier* ;

ATTENDU que la demande a pour but de régulariser, au 270 rue Saint-Laurent, l'implantation de la résidence unifamiliale dont la marge de recul arrière est de 4,74 mètres au lieu de 7,5 mètres, ce qui déroge à l'article 3.4.1 du Règlement de zonage RRU2-2012 ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU que suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 270 rue Saint-Laurent, présentée par monsieur Bonin pour madame Éthier.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-05

Demande de dérogation mineure - 30 rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *monsieur Normand Leblanc* ;

ATTENDU que la demande a pour but de construire, au 30 rue Notre-Dame, un solarium détaché du bâtiment principal, d'une superficie de 32 mètres carrés, ce qui déroge à l'article 4.4 du Règlement de zonage RRU2-2012 du fait qu'un solarium n'est autorisé que s'il est annexé au bâtiment principal ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU que suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 30 rue Notre-Dame, présentée par monsieur Leblanc.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-06

Demande de dérogation mineure - 1351 rue du Tricentenaire

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par la *Commission scolaire des Samares* ;

ATTENDU que la demande a pour but d'implanter, au 1351 rue du Tricentenaire, un conteneur à déchets en cour avant, ce qui déroge à l'article 4.4 du Règlement de zonage RRU2-2012, qui stipule que les conteneurs à déchets sont autorisés en cour latérale et arrière ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de rejeter cette demande ;

ATTENDU que suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal rejette la demande de dérogation mineure relative au 1351 rue du Tricentenaire, présentée par la *Commission scolaire des Samares*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-07

Demande de dérogation mineure - 480 rue des Riverains

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *monsieur Stéphane Breault* ;

ATTENDU que la demande a pour but de construire, au 480 rue des Riverains, un garage détaché, ce qui déroge aux aspects suivants des articles 4.3.2.1 et 4.3.2.3 du Règlement de zonage RRU2-2012 :

- le garage est muni d'un sous-sol ;
- la superficie est de 116 mètres carrés au lieu de 94 mètres carrés ;
- la hauteur du garage est de 9,75 mètres au lieu de 7 mètres ;
- la hauteur de la porte est de 3,35 mètres au lieu de 2,45 mètres ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de rejeter cette demande ;

ATTENDU que suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal rejette la demande de dérogation mineure relative au 480 rue des Riverains, présentée par monsieur Breault.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-08

Demande de permis PIIA - 1302 rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *madame Marlène St-Vincent* ;

ATTENDU que le projet vise à remplacer l'autocollant sur l'enseigne intégrée au bâtiment commercial situé au 1302 rue Notre-Dame ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, sous condition ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal approuve le plan du projet d'enseigne relatif au 1302 rue Notre-Dame, présenté par madame St-Vincent, conditionnellement à ce que les termes *Boutique cadeau* soient remplacés par *Boutique cadeaux*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-09

Demande de permis PIIA - 641 rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une nouvelle demande de permis PIIA présentée par *JB enseignes pour la Clinique de denturologie de Lavaltrie* ;

ATTENDU que le projet vise à remplacer l'enseigne intégrée au bâtiment principal et le panneau à l'intérieur de la structure d'enseignes communautaire, au 641 rue Notre-Dame ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, à l'égard de l'option 1, sous condition ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal approuve les plans de l'option 1 du projet d'enseignes relatif au 641 rue Notre-Dame, présenté par *JB enseignes pour la Clinique de denturologie de Lavaltrie*, conditionnellement au respect de l'intégralité des couleurs de la carte d'affaires.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-10

Demande de modification réglementaire - rue des Érables

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de modification réglementaire présentée par *Complexe Seigneurial inc.* ;

ATTENDU que cette demande vise à construire sur les lots 5 012 959 à 5 012 980 de la rue des Érables, des cottages sur des lots comportant une largeur de 9 mètres au lieu de 18 mètres et une marge latérale gauche nulle ;

ATTENDU que le projet ne cadre pas avec le type d'habitation et la vision du développement résidentiel de la Ville ;

ATTENDU l'impact sur la qualité de vie des résidents, autant celle du voisinage que des futurs acheteurs ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal rejette la demande de modification réglementaire ci-haut décrite, présentée par *Complexe Seigneurial inc.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-11

Avis de motion et dispense de lecture - modification du règlement de zonage RRU2-2012

Je, Denis Moreau, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion, avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus particulièrement de régir les poulaillers urbains.

2016-06-12

Adoption du 1er projet de règlement RRU2-20-2016

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie adopte le premier projet de règlement numéro RRU2-20-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de régir les poulaillers urbains*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-13

Avis de motion et dispense de lecture - modification du règlement relatif aux animaux

Je, Denis Moreau, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement aux fins de modifier le règlement relatif aux animaux.

2016-06-14

Avis de motion et dispense de lecture - modification du règlement de tarification

Je, Denis Moreau, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement aux fins de modifier le règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin.

2016-06-15

Avis de motion et dispense de lecture - règlement établissant le programme de restauration de façades et enseignes

Je, Christian Goulet, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement

aux fins d'établir un programme d'aide financière pour la restauration de façades et d'enseignes.

2016-06-16

Avis de motion et dispense de lecture - modification du règlement de zonage

Je, Michele Dawe, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 afin d'autoriser, dans la zone R-79, les services d'enseignement.

2016-06-17

Avis de motion et dispense de lecture - modification du règlement de zonage - normes de construction

Je, Michele Dawe, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 afin d'ajouter, dans les zones C-9, C-11, C-21 et C-155, des normes de construction applicables aux bâtiments commerciaux et industriels.

2016-06-18

Adoption du second projet de règlement RRU2-19-2016

Suite à la tenue de la séance de consultation sur le projet de règlement numéro RRU2-19-2016 en date du 6 juin 2016 ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro RRU2-19-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de créer à même une partie de la zone C-77, la zone C-156 dans le but d'y autoriser, en plus des usages présentement autorisés, jusqu'à six logements par habitation, ensemble d'habitations ou bâtiment mixte, tel que déposé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt du certificat de demande référendaire - règlement RRU2-18-2016

La greffière dépose un certificat relatif à la validité d'une demande de participation à un référendum relativement au second projet de règlement numéro RRU2-18-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement d'étendre la zone C-9 sur une partie de la zone C-8, et d'apporter certaines modifications aux usages autorisés dans les zones C-8 et C-9.*

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère, Lynda Pelletier, déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations sur les deux prochains dossiers, du fait qu'elle a un lien particulier avec un actionnaire d'une compagnie susceptible d'avoir un intérêt en lien avec l'un ou l'autre de ces dossiers ; donc elle se retire et s'abstient de voter.

2016-06-19

Adoption du règlement résiduel RRU2-18-2016

Suite au dépôt, le 1^{er} juin 2016, d'un rapport au conseil municipal faisant état de la réception d'une demande de participation à un référendum relative au projet de règlement RRU2-18-2016, le conseil municipal entend procéder à l'adoption du règlement résiduel RRU2-18-2016 ; les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement résiduel et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal adopte le règlement résiduel numéro RRU2-18-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement d'étendre la zone C-9 sur une partie de la zone C-8, et d'apporter certaines modifications aux usages autorisés dans les zones C-8 et C-9, tel que déposé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-20

Adoption du règlement distinct RRU2-21-2016

Suite au dépôt, le 1^{er} juin 2016, d'un rapport au conseil municipal faisant état de la réception d'une demande de participation à un référendum à l'égard des dispositions de l'article 7 du projet de règlement RRU2-18-2016, le conseil municipal entend procéder à l'adoption du règlement distinct RRU2-21-2016 ; les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement distinct et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal adopte le règlement distinct numéro RRU2-21-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de régir, dans la zone C-9, la durée des opérations reliées à l'extraction de tourbe (Règlement RRU2-18-2016 distinct), tel que déposé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère Lynda Pelletier réintègre son siège.

2016-06-21

Mandat Dunton Rainville - procédures légales

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie mandate la firme *Dunton Rainville sncrl* à entreprendre les procédures légales visant la cessation d'usage non autorisé sur le lot 3 065 487.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-22

Félicitations aux lauréats - Défi Osentreprendre de Lanaudière

ATTENDU qu'en date du 4 mai 2016, lors du gala de la 18^e édition du *Défi Osentreprendre de Lanaudière*, la Coopérative de Solidarité du Café culturel de la Chasse-galerie et l'entreprise Hélios se sont distinguées ;

ATTENDU que le Café culturel de la Chasse-galerie s'est vu décerner le *Prix réussite inc.* ;

ATTENDU que l'entreprise Hélios s'est vue décerner le prix *Exploitation, transformation et production* ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal se joint à l'ensemble de la population lavaltrioise et félicite les lauréats, le *Café culturel de la Chasse-galerie* et l'entreprise *Hélios*, pour leur apport significatif à l'entrepreneuriat dans le milieu lanaudois ;

Que le conseil municipal tient également à manifester aux lauréats sa fierté pour le rayonnement dont ils font bénéficier la Ville de Lavaltrie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-23

Adoption du règlement 150-11-2016

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 150-11-2016 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie adopte le règlement numéro 150-11-2016 intitulé : *Règlement modifiant le règlement relatif au stationnement et à la circulation*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-24

Acceptation d'offre de services - Usine de production d'eau potable

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels présentée par *Les Services EXP inc.*, en date du 18 mai 2016, pour la réalisation d'une analyse globale de la capacité des équipements du procédé de traitement de l'usine de production d'eau potable ;

Que les honoraires professionnels reliés à ce mandat sont au coût forfaitaire de 20 850 \$, incluant les déboursés de repas et de transport, mais excluant les taxes ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 216-2016 décrétant lesdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-25

Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette - CJE - Objectif Réussite

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de contribution financière dans le cadre du projet *Objectif Réussite* présenté par CJE ;

ATTENDU que le projet *Objectif Réussite* est un programme d'accompagnement et de soutien individualisé pour favoriser la persévérance scolaire des jeunes de Lavaltrie ;

ATTENDU que le projet vise spécifiquement des jeunes à risque de décrochage, des 1^{er} et 2^e secondaire à l'école de la Rive ;

ATTENDU qu'à compter de 2016-2017 des activités d'intégration seront réalisées afin de permettre aux jeunes du primaire de mieux s'intégrer lors de leur entrée au secondaire ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal confirme sa contribution financière dans le projet *Objectif Réussite* pour un montant maximal de 22 000 \$, s'échelonnant sur deux années, soit du 1^{er} juin 2016 au 30 juin 2018 ;

Qu'une somme de 3 850 \$ soit appropriée du surplus libre, aux fins de couvrir la dépense reliée à la contribution financière de l'année 2016-2017 ;

Que cette dépense soit imputable au poste budgétaire 02 701 90 971 *Ententes carrefour jeunesse emploi* ;

Que la directrice du Service des loisirs et des relations à la communauté, madame Isabelle Champagne, soit mandatée à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, les documents relatifs à ce dossier.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-26

Fondation québécoise du cancer - don

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal autorise le versement d'une somme de 250 \$ à la *Fondation québécoise du cancer* en guise de contribution à leur campagne de financement 2016 ;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 110 00 970 *Subventions et dons des élus*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-27

Adoption de la Politique de la famille et des aînés et son plan d'action

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal adopte la *Politique de la famille et des aînés ainsi que son plan d'action*, lesquels sont annexés à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-28

Autorisation de signature – addenda à la convention d'aide financière - Démarche MADA

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a demandé une prolongation de sa démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)* ;

ATTENDU que la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation a accepté la prolongation à la convention d'aide financière au moyen d'un addenda ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que madame Isabelle Champagne, directrice du Service des loisirs et des relations à la communauté, soit autorisée à agir à titre de mandataire dans ce dossier et soit ainsi autorisée à signer l'addenda à la convention d'aide financière dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-29

Programme Expérience loisirs - places en camp de jour

ATTENDU que le programme *Expérience loisirs* a pour but de favoriser l'accessibilité aux familles à faible revenu aux camps de jour ;

ATTENDU que depuis plusieurs années, la Ville de Lavaltrie offre des places gratuites en camp de jour dans le cadre de ce programme ;

ATTENDU que différents organismes oeuvrant sur le territoire lavaltriois reçoivent les demandes de places en camp de jour ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal accorde huit places en camp de jour pour la saison estivale 2016 dans le cadre du programme *Expérience loisirs* ;

Que madame Josée Perreault, chef de division - loisirs et soutien à la communauté, soit désignée mandataire de ce dossier et par conséquent, responsable de l'attribution des places, afin de répondre aux demandes des organismes.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-30

Autorisation de signature - protocole d'entente - Bibliopresto.ca

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal autorise la directrice de la bibliothèque de Lavaltrie, madame Brigitte Richer, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'entente contractuelle à intervenir avec *Bibliopresto.ca*, relativement à l'utilisation du logiciel PRETNUMÉRIQUE.CA, pour une période de trois ans.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-31

Ajout de sujet à l'ordre du jour

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le sujet suivant soit ajouté à l'ordre du jour de la présente séance ordinaire :

- Avis de motion et dispense de lecture - règlement de perception pour l'entretien des barrages.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-32

Avis de motion et dispense de lecture - règlement de perception pour l'entretien des barrages

Je, Michele Dawe, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière, lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement de perception relatif à l'entretien des barrages.

2016-06-33

Remplacement temporaire du maire suppléant

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Qu'en l'absence temporaire du maire suppléant, madame Michele Dawe, dûment nommée en vertu de la résolution 2016-05-23, et ce, conformément aux dispositions de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, madame Isabelle Charette, conseillère du district électoral - du chemin du Roy, numéro 3, soit nommée maire suppléant pour la période du 23 juin au 11 juillet 2016.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-34

Recommandation d'embauche au poste de journalier

ATTENDU qu'à la suite du départ à la retraite de monsieur Normand Rivard, journalier au Service des travaux publics, le conseil se doit de pourvoir au remplacement de ce dernier ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal procède à la nomination de *monsieur Jean-Charles Pelletier-Bouchard* au poste de journalier au Service des infrastructures, du génie et de l'environnement ;

Que cette nomination entrera en vigueur le 13 juin 2016 et que monsieur Pelletier-Bouchard soit rémunéré selon la grille salariale prévue pour ce poste ;

Qu'en vertu de l'article 8.08 de la convention collective, monsieur Pelletier-Bouchard ait droit à une période d'essai d'un maximum de trois (3) mois ;

Que les autres conditions de travail soient celles prévues par la convention collective à l'égard d'une personne salariée régulière à temps complet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-35

Ratification d'embauches

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ratifie l'embauche des personnes suivantes :

Nom	Titre	Taux horaire
Claudine Bricault Jean-Pierre Fournier Michel Piquette Normand Pauzé Émilie Lizotte Vanessa Lizotte	Surveillant 1 ^{er} mai au 20 octobre 2016	11,82 \$
Alexandra Savard Marie-Pier Péloquin Marc-Antoine Poirier Alexandrine Crevier Laurie Néron Carolanne Brazeau Perside Diwa Gabrielle Jean Jessie Desjardins	Animateur au service de garde 13 mai au 19 août 2016	11,59 \$
Jordan Adimi Vincent Gaudreault Jessica Langford Danix St-Pierre Lysane Gagné Pierre-Yves Lemieux Joannie Perron Jacob Bissonnette Jethro Fanfan Julianne Preston Olivier Julien	Animateur au camp de jour 13 mai au 19 août 2016	11,59 \$
Danielle Lacasse Ève Larouche Mathilde Hayeur Myriam Desrosiers	Animateur en accompagnement 13 mai au 19 août 2016	11,59 \$
Charlène Brouillet Sandryne Lacombe	Animateur en accompagnement 13 mai au 19 août 2016	11,87 \$
Laurence Vachon Marianne Jasmin	Responsable du service de garde 13 mai au 19 août 2016	12,56 \$
Mariève Leprohon Katherine Perron Marylyn Savage Audrey-Anne Benoit Vincent Patenaude	Animateur au camp de jour 13 mai au 19 août 2016	12,13 \$
Justine Trudel-Mailloux	Animateur au camp de jour 13 mai au 19 août 2016	11,87 \$
Bruneau Patrick	Opérateur de filtre 16 mai à indéterminée	19,94 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-36

Adhésion à l'application PerLE développée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

ATTENDU que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyens et aux entreprises, sur tout le territoire du Québec, un guichet unique multiservice afin de leur permettre un accès simplifié à des services publics ;

ATTENDU que le ministre a pour fonction de développer une approche intégrée de la prestation de services publics de façon à en assurer l'efficacité et d'offrir des services de renseignements et de références qui facilitent les relations entre l'État et les citoyens et les entreprises ;

ATTENDU que les parties accordent une grande importance à la diminution des démarches administratives auxquelles les entreprises sont confrontées et qu'elles désirent améliorer la prestation de services pour les entreprises ;

ATTENDU que PerLE est un service interactif Web qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des gouvernements fédéral, provincial et des municipalités et qu'il est intégré au Portail gouvernemental de services ;

ATTENDU que le ministre peut conclure des ententes particulières avec les villes et municipalités locales situées sur le territoire du Québec afin qu'elles adhèrent au service PerLE;

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie souhaite participer au service PerLE ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal autorise messieurs Jean Claude Gravel, maire et Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'entente concernant le service PerLE.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-37

Autorisation de paiements de divers projets

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil autorise les paiements suivants dans le cadre des travaux autorisés par différents règlements soit :

Règlement 197-2014 - Travaux d'aménagement d'un terrain de soccer

Groupe Sport-inter inc.	Coupon 860	5 148,01 \$
Techsport inc.	Coupon 861	18 666,20 \$

Règlement 200-2014 – Élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées

Beaudoin Hurens	Coupon 871	4 584,63 \$
-----------------	------------	-------------

Règlement 205-2015 - Achat et l'installation de divers instruments de mesure et contrôle pour l'élaboration d'un plan d'intervention de réduction des eaux parasitaires

Communications Isabo	Coupon 862	661,11 \$
Location Sauvageau inc.	Coupon 863	860,01 \$

Règlement 207-2015 - Remplacement de différents ponceaux

Médias Transcontinental s.e.n.c.	Coupon 864	375,97 \$
Médias Transcontinental s.e.n.c.	Coupon 865	289,74 \$
Les Services EXP inc.	Coupon 866	3 028,16 \$

Règlement 209-2015 – Étude des transitoires hydrauliques poste Charland et inspection de la conduite de refoulement qui achemine les eaux usées aux étangs aérés

Les Services EXP inc.	Coupon 867	2 681,80 \$
-----------------------	------------	-------------

Règlement 211-2015 – Travaux de mise aux normes, de rénovation et de réaménagement du presbytère

Arcand Laporte Klimpt architectes	Coupon 868	15 636,67 \$
Marie-Josée Légaré	Coupon 869	85,00 \$

Règlement 216-2016 – Travaux réaménagement des systèmes de pompage de l'usine de filtration

Médias Transcontinental s.e.n.c.	Coupon 870	167,29 \$
----------------------------------	------------	-----------

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Autorisation de dépenses

Conformément aux dispositions de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose un rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires, pour la période du 26 avril au 25 mai 2016.

2016-06-38

Autorisation de paiement - comptes à payer du mois de mai 2016

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés du mois de mai 2016 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 1 031 011,25 \$, selon le rapport déposé par le Service des comptes payables (chèques numéros 322 et 323, 38846 à 38848, 38851 à 38947, 38949 à 39089 et 39092 à 39133) ;

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-06-39

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Michele Dawe

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 23.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Jean Claude Gravel, maire

Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 7^e jour du mois de juin 2016.

Jean Claude Gravel, maire